



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Office National des Forêts

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

février 2025

Préparer les chênaies de l'Allier face aux évolutions climatiques : 300 000 plants installés pour privilégier des arbres plus résistants

Le 20 mars, en présence de M. le préfet de l'Allier, le 300 000^e plant sera installé en forêt de Tronçais. Depuis 2018, les forêts de l'Allier subissent de plein fouet une série de canicules qui ont été fatales à des milliers de vieux chênes. Depuis 2022, l'ONF s'est engagé dans un grand plan pour redonner vie aux parcelles dépérissantes.

1187 ha de forêt doivent être reconstruits à la suite des dépérissements dans les forêts de l'Allier. Pour ce faire l'ONF suit 3 grandes orientations

1. La régénération naturelle dès lors que les semenciers présents sont suffisamment nombreux (c'est-à-dire au moins 60 arbres à l'hectare)
2. L'enrichissement des régénérations naturelles avec des plants de chênes venus plus du Sud et d'espèces susceptibles de résister aux évolutions climatiques
3. En plantant de nouveaux arbres dans des îlots d'avenir : l'objectif est de balayer la palette d'essences la plus large et diversifiée possible, afin de disposer le moment venu, de solutions déjà testées de manière marginale

300 000 plants installés depuis 2022

La régénération naturelle (issues des semis produits par les arbres murs) est toujours majoritaire pour renouveler les peuplements forestiers mais pour préparer les chênaies de l'Allier le recours à la plantation s'est accélérée. Deux techniques sont utilisées : l'enrichissement et la plantation en plein. Ces plantations vont permettre d'apporter une diversification avec l'introduction de semis de chênes de différentes espèces et provenance, mais aussi de tester de nouvelles essences capables de résister au climat futur. Grâce à ces 3 techniques combinées, l'ONF prépare les forêts du futur.



L'enrichissement par la diversification avec des chênes sessiles venant de zones plus sèches, la migration assistée, va permettre des recombinaisons génétiques originales dont certaines pourront contribuer à une adaptation aux nouvelles conditions de milieu générées par le changement climatique. Cela se produirait naturellement sous l'effet de la

sélection naturelle, mais la vitesse du changement climatique impose d'accélérer le processus.

Le chêne a côtoyé pendant longtemps le hêtre. Ce dernier a été le premier à subir les effets du changement climatique déstabilisant l'ambiance forestière propice aux chênes. Il faut désormais **trouver plusieurs autres**

essences capables d'accompagner les chênes. Le maintien de l'ambiance forestière (c'est-à-dire la lumière, l'humidité, la température) est indispensable pour diminuer les effets de la hausse des températures à venir.

Tester de nouvelles espèces d'arbres capables de s'adapter aux évolutions climatiques. Le scénario du GIEC prévoit une hausse des températures moyennes de 3,4°C d'ici à 2070 pour la France. Dans l'Allier, cela implique que 70 % des peuplements de Chênes et de Hêtres sont en situation de vulnérabilité. Toutefois, il est difficile de prévoir une réponse homogène notamment avec les effets de relief, versants sud ou nord et les fonds de vallée qui peuvent être propices à certaines espèces... Quoi qu'il arrive, tout le monde s'accorde sur le fait que la résilience des forêts passe par une diversité en espèces d'arbres plus importante. En plantant de nouveaux arbres dans des îlots d'avenir, l'ONF cherche à connaître ceux qui demain sauront résister aux climats plus chauds et secs. En trois ans, 300 000 plants, dont 100 000 en forêt de Tronçais d'essences autochtones sur le territoire et exotiques ont été introduits: chêne pubescent, chêne vert, chêne liège, douglas, séquoia sempervirens, cèdre de l'atlas... L'objectif: connaître l'adaptabilité de ces essences au contexte local et aux évolutions climatiques. Des plantations en plein ont été réalisées mais aussi des enrichissements de régénérations naturelles, c'est-à-dire en introduisant quelques plants de manière diffuse dans des régénérations naturelles de chênes.

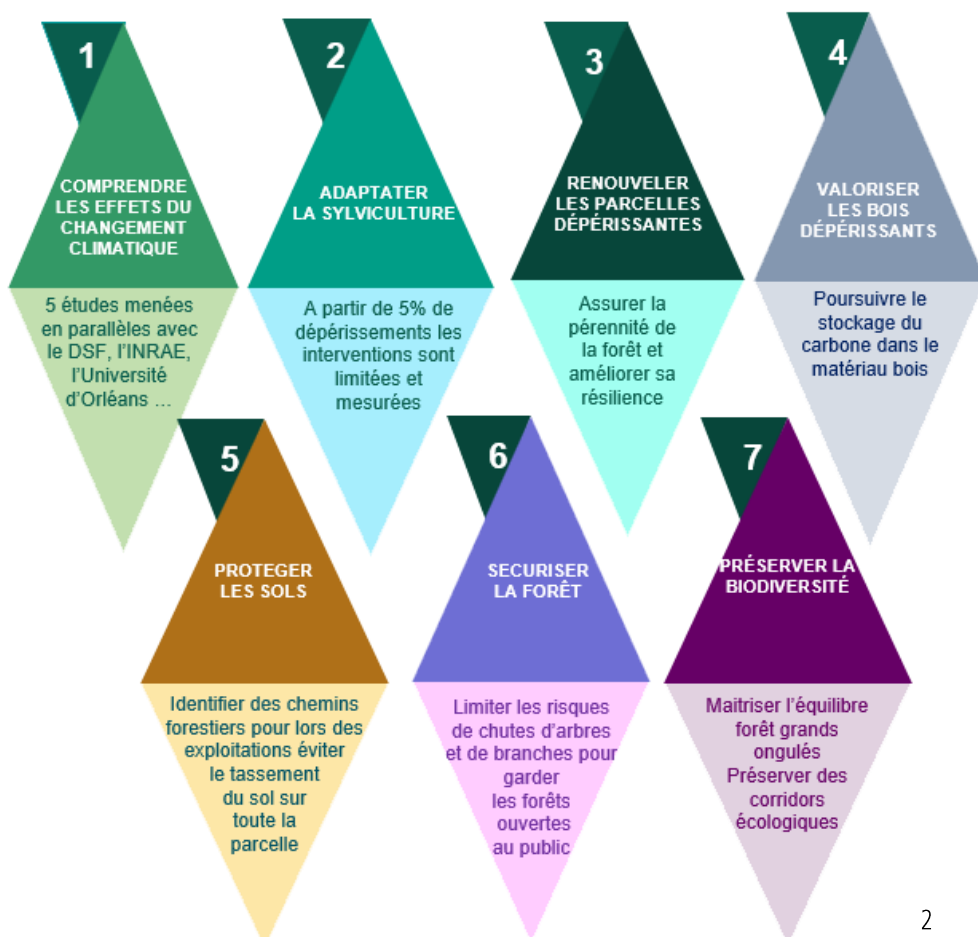
“ Les zones touchées par le dépérissement sont l'occasion de diversifier les espèces d'arbres présents à Tronçais. La mission du forestier de préparer l'avenir n'a jamais eu autant d'importance dans le cadre des évolutions climatiques. Aujourd'hui, nous mettons en place des stratégies variées qui permettront à un forestier dans le futur de s'appuyer sur notre expérience pour faire des choix de gestion éclairés. Les arbres vont faire l'objet de mesures et d'observation tout au long de leur croissance. Ces données seront utiles aux forestiers et aux chercheurs pour guider les choix futurs explique Samuel Autissier, directeur de l'ONF pour le Berry-Bourbonnais.

Renouveler les parcelles trop dépérissantes reste une priorité avant qu'il ne soit trop tard pour la régénération naturelle. La régénération naturelle est l'occasion d'un brassage génétique indispensable à la résilience des peuplements. L'étude d'Antoine Kremer de l'INRAE, un généticien reconnu qui a reçu l'équivalent du prix Nobel dans la recherche forestière, a démontré notamment que **les chênes sont capables de répondre aux changements environnementaux.** Le chêne sessile fait partie de ceux-là, il possède un patrimoine génétique exceptionnel qui pourra s'exprimer à la génération suivante.

Une gestion forestière à 360 degrés

Le parti pris est d'accompagner les forêts à passer ce cap difficile en retardant certaines opérations sylvicoles traditionnelles et en exploitant les arbres qui n'ont plus d'avenir. Une gestion fine et réactive pour garder les possibilités de régénération naturelle partout où c'est possible, mais aussi optimiser les corridors écologiques avec des zones de bois morts, source de biodiversité et de résilience.

En savoir plus: consulter le [document](#)



LES CHIFFRES CLES DES FORETS DE L'ALLIER :

27 250 hectares de forêts domaniales dans l'Allier dont 6 000 hectares de bois matures (arbres âgés de plus de 140 ans).



46 % de bois déperissants récoltés

64 000m³ de chêne déperissant en moyenne chaque année depuis 2020

14 000 m³ de hêtre déperissant récoltés depuis 2020



1187 ha de forêt à renouveler

690 ha où le renouvellement est commencé dont 340 ha par plantations

Les travaux sont en cours sur 150 ha dont 121 ha de plantations

Renouvellement naturel des parcelles déperissantes

Le déclenchement anticipé de la régénération naturelle est déterminé à partir d'un diagnostic qui identifie le nombre de semenciers restants à l'hectare.

- Nombre d'arbres restants < 60/ha = régénération accélérée* (992 ha dans l'Allier)
- Parcelle avec enjeu paysager = régénération non rythmée pour préserver le plus possible l'ambiance forestière (195 ha),
- 87 hectares de coupes sanitaires résineuses,
- Fin 2024 : 350 ha de régénérations sont amorcés et 340 ha où le renouvellement est d'ores et déjà assuré par des plantations

** Les régénérations naturelles classiques sont déclenchées entre 80 et 120 tiges à l'hectare.*

3% de la surface en îlots de vieux bois, dédiés à la biodiversité en complément du réseau déjà existant

- 500 hectares en libre évolution
- Fin 2024 : plus de 11764 arbres habitats préservés au titre de la biodiversité

Les plantations :

- 340 Ha plantés sur les 27 250 ha de forêt domaniale dans l'Allier
- Dont 230 ha plantés en enrichissements des régénérations naturelles et 80 ha d'îlots d'avenir
- 303 184 plants installés dont plus de 54 % uniquement de chêne (variétés et provenances)

Soit 3.9 millions d'euros de travaux dont plus de 1.8 millions pour les plantations

LES CHIFFRES CLES A TRONÇAIS

10 531 hectares dont 3 800 hectares de bois matures (arbres âgés de plus de 140 ans).



45 % de bois déperissant récoltés

24 000m³ de chêne déperissant en moyenne chaque année depuis 2020

2000 m³ de hêtre déperissant en moyenne chaque année depuis 2020

515 ha de forêt à renouveler

252 ha où le renouvellement est commencé dont 162 ha par plantations

Les travaux sont en cours sur 96 ha (plantations)

Renouvellement naturel des parcelles déperissantes

Le déclenchement par anticipation de la régénération naturelle est déterminé à partir d'un diagnostic qui identifie le nombre de semenciers restants à l'hectare.

- Nombre d'arbres restants < 60/ha = régénération accélérée* (420 ha à Tronçais),
- Parcelle avec enjeu paysager = régénération non rythmée pour préserver le plus possible l'ambiance forestière (95 ha à Tronçais),
- Fin 2024 : 90 ha de régénérations sont amorcés par anticipations et 162 ha où le renouvellement est d'ores et déjà assuré par des plantations

** Les régénérations naturelles classiques sont déclenchées entre 80 et 120 tiges à l'hectare.*

3% de la surface en îlots de vieux bois, dédiés à la biodiversité en complément du réseau déjà existant

- 110 hectares en libre évolution
- fin 2024 : plus de 3774 arbres habitats préservés au titre de la biodiversité

Les plantations :

- 162 Ha plantés sur les 10 531 ha de la forêt domaniale de Tronçais
- Dont 125 ha plantés en enrichissements des régénérations naturelles et 27 ha d'îlots d'avenir
- 100 307 plants installés dont 60 % uniquement de chêne (variétés et provenances)

Soit 1.2 millions d'euros de travaux dont plus de 540 000 € pour les plantations